

# L'Île d'Elle Info Nelle



Nellezaises, Nellezais, le premier semestre vient de s'écouler, riche en éléments. Ainsi, le Conseil Municipal, par le biais de l'Info Nelle, vous fait part des changements et des nouveautés dans la commune.

Comme vous avez pu le remarquer, de nouveaux bancs et tables de nique sont en train de voir le jour dans notre commune. Vous allez pouvoir ainsi trouver ces bancs sur la place de la liberté, au niveau du kiosque de la mairie, à l'église, à la table d'orientation ou encore au chemin du halage. Quant aux tables de pique, vous en trouverez le long du canal de Pomère et au chemin du Halage.



Le Conseil Municipal, à travers le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), a décidé de refaire fonctionner la sirène de la Mairie.

Pour l'histoire, dans chaque commune, un système d'alerte sonore est opérationnel depuis la Seconde Guerre mondiale. On procède habituellement à un test afin de vérifier qu'il fonctionne correctement, car son rôle est de prévenir la population d'un éventuel danger. La sirène que l'on entend une fois par mois n'est donc qu'une sonnerie d'essai. Elle n'est pas celle prévenant d'un danger réel.

Le signal officiel consiste en trois cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes, séparés d'un silence de 5 secondes. Pourquoi 1 minute et 41 secondes exactement ? Parce qu'à l'époque où le système a été inventé, il fallait 20 secondes à la sirène pour atteindre sa puissance maximale, et 21 secondes pour revenir au silence. Les ingénieurs ont décidé arbitrairement qu'elle devait sonner au moins une minute pour être bien entendue. D'où la durée totale d'une minute et 41 secondes.

À longueur d'année, le contrôle de fonctionnement de la sirène s'opérera tous les 1er vendredi de chaque mois à midi à compter du vendredi 05 août prochain. Ne soyez donc pas surpris.

Le conseil municipal en date du 22 juin dernier sous la délibération n° 2022-0096 a signé une convention avec l'entreprise Solution Antoine BEAUFOUR à la CAILLÈRE -ST-HILAIRE (85) pour la prise en charge, à hauteur de 100 %, par la commune du coût de l'enlèvement et la destruction des nids de frelons asiatiques.

En cas de demande d'intervention merci de contacter la mairie afin de vous transmettre la convention à remplir.



Une information moins agréable mais tout de même nécessaire, le conseil municipal en date du 22 juin dernier (sous la délibération n° 2022-009) a voté les nouveaux tarifs pour le restaurant municipal et l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2022/2023. Au vue de l'inflation, cela correspond à une augmentation de 5% pour le tarif des repas enfant et l'accueil périscolaire. Une augmentation de 2% aura lieu pour le tarif des repas à partir du 3ème enfant et des repas adultes / personnes âgées.

## Nouveaux Tarifs Restaurant municipal:

Repas enfant	3.20 €
À partir du 3ème enfant d'une même famille	2.89 €
Repas adultes et P.A imp +1000 € en 2020	6.95 €
Repas P.A et personnes âgées (imp -1000 €	5.73 €

## Nouveaux Tarifs Accueil Périscolaire :

Accueil périscolaire, la ½ heure	0.61 €
Par ½ heure de dépassement horaire	2.36 €

Dans le cadre de la construction du Pôle Enfance Jeunesse et donc la validation du Projet Éducatif Territorial, nous sommes dans l'obligation d'appliquer des tarifs selon le Quotient Familial de la CAF et ce aussi à partir de la rentrée scolaire 2022/2023.

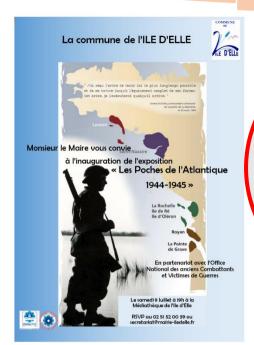
Quotient Familial	½ heure	Dépassement horaire ½ heure
0 à 500	0.55 €	2.24 €
501 à 900	0.58 €	2.30 €
901 et plus	0.61 €	2.36 €

Nous tenons néanmoins à vous informer que malgré cette augmentation, nous gardons en tête que l'inflation touche toute le monde. C'est pourquoi, nous avons décider comme l'année dernière de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes directes locales.





## Les événements de cet été



## Dimanche 7 aout :

<u>Vide grenier</u> organisé par l'ATN de 6h à 18h. 3€ le mL

> Réservations: Claude CLEMENT 02 51 51 66 78 Francis GROLLEAU 02 51 52 04 57

**Vendredi 19 aout**: Balade gourmande semi nocturne organisée par l'ATN. Balade commentée et gourmande d'environ 6 km, au profit du Téléthon.

Tarifs : 11€ adulte et 4€ pour les 3 - 11 ans

Réservations: 02 51 52 04 99 ou 02 51 52 04 57

## L'accueil de Loisirs

Encore un bel été riche en activités pour vos enfants (3-11ans) et adolescents (collégiens).

Quant à l'accueil jeunes "Tickets Loisirs", il leur permet de passer de nombreux moments agréables entre activités aquatiques, bricolage de mobilier, jeux sportifs et tant d'autres...

Pour plus de renseignements, contactez:
- Accueil de loisirs : Hélène MANTEAU (h.manteau@sudvendeelittor al.fr) 06 76 15 62 91
- Accueil Jeunes "Tickets Loisirs" : Stéphane RENAUD (s.renaud.alsh@sudvendeelit toral.fr) 06 33 98 82 74

## Samedi 10 septembre :

Forum des Associations au Foyer Rural de 11h à 17h

## Cours de TAICHI CHUAN

Dans le cadre de l'Association "Du Sport pour Tous" au sein de la commune, des cours de "Qi Gong et Taï Chï chuan" sont animés par Chantale BEAUFFRETON, diplômée de la FFKDA, ceinture noire 3ème Duan.

Cet art martial ancestral qui s'appuie sur la circulation de l'énergie (Qi) a la réputation d'améliorer beaucoup de choses sur le plan fonctionnel en le pratiquant régulièrement avec la faculté de stimuler la vitalité et les capacités physiologiques ainsi de mieux entretenir son corps quel que soit l'âge.

Cette discipline corporelle qui recherche un état d'harmonie entre le corps et l'esprit , un équilibre entre le yin (l'énergie de la terre) et le yang (l'énergie de l'esprit) fait partie des exercices énergétiques de la médecine traditionnelle chinoise.

Les méthodes de Qi Gogn & Taichi allient souplesse et force interne dont l'essence même est la bonne circulation de l'énergie, de la coordination du corps et de l'esprit par le biais de différents mouvements et postures pris en compte de façon délicate et souple.

Les séances ont lieu chaque jeudi matin de 10h15 à 11h45 dans la salle GAUGUIN ou si le temps le permet en extérieur.

Contacts:

Chantale BEAUFFRETON: 06-08-26-37-04
Danielle SOULAINE: 06-46-61-18-8

# Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



## Les bons réflexes

n toute cituation

## Préparez votre kit sécurité

- ⇒ Radio à piles
- Clampes de poche (avec piles de rechange)
   Clampes de poche (avec piles de rechange)
   Character d'eau potable et de nourriture
- Papiers personnels
   Médicaments urgents
- ⇒ Vêtements de rechange
- Couvertures

  Matériel de confinement (gros adhésif, serpillère, etc.)



Ne téléphonez au'en cas de danger vital Libérez les lignes pour les



## Evacuez

ou confinez-vous selon la nature du sinistre



N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours



# Informez-vous

et respectez les consignes données par les autorités

Alouette 98 MHz France Bleu Loire Océan 96.9 MHz RCF 92.5 MHz



Laissez vos enfants à l'école en cas de risaue



# Inondation

COMMUNE est concernée par les inondations de A COMPLETER

Lieux susceptibles d'être inondés

- Mettez hors d'eau meubles / objets précieux / produits polluants
- Coupez gaz et électricité
- Obturez les entrées possibles d'eau : portes, fe-
- nêtres,...

  Stationnez les véhicules sur des points hauts
- ⇒ Préparez-vous à une évacuation éventuelle sur ordre des autorités

## PENDANT

- ⇒ Si la montée des eaux est brutale, gagnez rapide-
- The indirect des eaux est oriciale, gagliez l'apidement un point haut (colline) ou montez à l'étage

  N'entreprenez une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue

  APRÈS

- ⇒ informez les autorites de tout danger ⇒ Apportez une première a die aux voisins ⇒ Dans votre maison : aérez /désinfectez à l'eau de javel / chauffez dés que possible / ne rétablissez le courant qu'après avis d'un technicien compétes à un'et de ⇒ Evaluez les dommages et contactez votre assureur

## ALERTE DE LA POPULATION

- ♣ En cas d'alerte orange, l'alerte sera affichée à la Mairie
- ⇒ En cas d'alerte rouge. A Compléter



## **Transport** de matières dangereuses

Un accident de Transport de Matières Dangereuses (TMD) peut engendrer : explosion / incendie / nuage toxique

Ce risque est consécutif à un accident se produisant lors du transport par voie routière, ferro-viaire ou par canalisation, de matières dangereuses COMMUNE est concernée par le risque de TMD par voie routière uniquement.



Depuis le 1er mai 2011, la Vendée est en zone de sismicité 3 (modérée). Cette nouvelle réglementation impose l'application de règles parissimiques pour les constructions neuves ainsi que l'obligation d'informer tous les acquéreurs locataires de ce risque sur la commune.

### ΛΥΛΝΤ

◆ Savoir identifier un convoi de marchandises dange-reuses : repérez les signalisations apposées sur les carrières

- Dans le message d'alerte, précisez si possible :
   le lieu exac.
   le moyen de transport (poids-lourd, canalisation)
   la présence ou non de victimes
   la nature du sinistre : feu, explosion, fuite,...
   décrire les panneaux présents sur le carnion
   Drotégez la zone pour éviter un « <u>SUL-accident</u> » :
  Balisez les lieux du sinistre / Fattes éloigner les personnes à proximité / Ne fumez pas
  FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE
- ⇒ Ne touchez pas le produit en cas de contact
- Ne touchez pas le produit, en cas de contact : lavez-vous et changez-vous
   Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique
   Rejoignez le bâtiment le plus proche
   Confinez-vous : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air
   Respectez les consignes de sécurité diffusées par les sentires de servours

- les services de secours
- ⇒ Dès la fin de l'alerte aérez les habitations
- ALERTE DE LA POPULATION
- ♣ L'alerte sera diffusée via un mégaphone qui circule-ra dans la commune—A compléter

Repérez les points de coupure du gaz / eau / électri

## ⇒ Fixez les appareils et les meubles lourds

PENDAN I

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, 
n'allumez pas de flamme

A L'INTERIEUR:

- A L'INTERIEUR:

  Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides

  Eloignez vous des fenêtres
  A L'EXTERIEUR:

  Ne restez pas sous des fis électriques ou sous ce

- qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...) EN VOITURE :
- Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des

- ☐ Après la 1ère secousse méfiez-vous des répliques
- Ne prenez pas les ascenseurs
   Coupez l'eau, l'électricité, le gaz
- ⇒ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les
- portes, sauvez-vous et prévenez les autorités SEloignez-vous des zones côtières, même longtemps
- après la fin des secousses, en raison d'éventuels raz de-marée ⇒ Si vous êtes bloqué sous des décombres, garde
- Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre, canalisation...) ALERTE DE LA POPULATION → Un séisme est non prévisible, cependant après l'événement, les consignes de sécurité seront diffusées via un mégaphone qui circulera dans la commune

## ent violent/ Orage

Météo France couvre le vent fort, orage, neige, verglas, inondation, grand froid, canicule, vague-submersion par une vigilance météo.

- En cas d'alerte orange, des phénomènes dangereux sont prévus
 - En cas d'alerte rouge, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus

## Canicule , **Grand froid**

La canicule représente un risque pour la santé

Un épisode de grand froid est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

- ⇒ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- Mettez à l'abri ou fixez les obiets susceptibles d'être
- Rentrez les animaux

  Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral
- PENDANT □ Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- Débranchez les appareils électriques
  En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
  N'intervenez pas sur les toitures
- Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter
- APRÈS ⇒ Ne touchez pas aux câbles électriques
- Ne rouchez pas aux cables electriques
   Informez les autorités de tout danger
   Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de
- EN CAS D'ALERTE ROUGE :
- Restez chez vous Le cas échéant, gagnez un abri en dur n'en sortez

## ALERTE DE LA POPULATION ⇒ En cas d'alerte rouge, A compléter

l'alerte sera affichée à la

- Les personnes à risques (personnes âgées, à mobilité réduites, en situation de grande précarité ou isolées) peu-vent se faire connaître auprès de la Mairie afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas d'événements climatiques extrêmes
- Chacun doit être attentif à ses voisins, amis ou famille

# PENDANT Canicule Soire beaucoup d'eau

- Ne pas faire d'efforts physiques intenses (sports, jardinage, bricolage)

  Ne pas rester en plein soleil
- Ne pas consommer d'alcool
  Maintenir son habitation à l'abri de la chaleur

# ⇒ Porter des vêtements légers amples et clairs sans ou-blier un chapeau quand on est à l'extérieur

- PENDANT Grand froid

  → Mettre des vêtements chauds, couvrir particulièrement les parties du corps qui perdent de la chaleur : tête, cou,
- ns et pieds mains et pieas

  Eviter de sortir les bébés, même bien protégés Se nourrir convenablement et ne pas boire d'alcool
- ➡ Se nourrr convenablement et ne pas bore d'alcool
   ➡ Maintenir un certain niveau d'activités physiques tout en évitant les efforts importants
   ➡ Chauffer son logement sans surchauffer et l'aérer une fois par jour pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

## APRÈS

Si l'on ressent le moindre inconfort, ne pas hésiter à

## CARTE DES LIEUX STRATEGIQUES DE L'ILE D'ELLE EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR

La municipalité a élaboré son Plan Communal de Sauvegarde qui planifie l'organisation communale permettant d'assurer l'information et la sauvegarde de la population en cas d'évênement majeur (tempête, orage violent, aoce dent avec de nombreuses victimes,...) Dars ce cadre la Mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés, en lien avec les services de secours, pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population.

